

**Rénovation et extension de la voirie, du marquage routier, des installations
de régulation du trafic et réfection d'ouvrages
Rénovation et extension du réseau des collecteurs publics
Rénovation et extension du réseau de distribution d'eau
et échanges périodiques des compteurs d'eau
Remplacement et extension ordinaires des réseaux des Services industriels**

CREDITS-CADRE ANNUELS 2010

Préavis n° 2009/55

Lausanne, le 21 octobre 2009

Monsieur le président, Mesdames et Messieurs,

1. Objet du préavis

Par le présent préavis, la Municipalité sollicite l'octroi d'un ensemble de crédits-cadre d'investissement du patrimoine administratif pour l'exercice 2010 d'un montant total de 42'850'000 francs.

Le premier crédit est de 5'980'000 francs, dont 4'480'000 francs sont nécessaires à la couverture des frais de rénovation, d'adaptation et d'extension de la voirie, des espaces publics et d'ouvrages, ainsi qu'à la remise en état du marquage routier et des boucles inductives de détection des véhicules faisant suite à ces interventions. Le solde, soit 1'500'000 de francs, concerne la rénovation et l'extension des installations de régulation du trafic.

Le deuxième crédit est de 2'600'000 francs pour les frais de réfection et d'extension ordinaires du réseau des collecteurs publics

Le troisième crédit s'élève à 8'520'000 francs pour les frais de réfection et d'extension ordinaires du réseau de distribution d'eau, ainsi que pour l'échange périodique des compteurs d'eau.

Enfin, le quatrième crédit, d'un montant de 25'750'000 francs, permet de couvrir les frais de réfection et d'extension des réseaux de distribution du gaz, du chauffage urbain, de l'électricité et du multimédia.

2. Préambule

Pour éviter une inflation de préavis, optimiser la coordination technique et financière des projets, permettre une plus grande rapidité d'intervention en supprimant les délais d'obtention des crédits spécifiques et offrir la souplesse d'adaptation nécessaire face aux circonstances imprévisibles ou urgentes, la Municipalité présente une demande groupée de crédits annuels pour l'ensemble des services communaux en charge du domaine public et des réseaux. Ainsi, depuis 2009, les projets des Services industriels et ceux de la Direction des travaux sont intégrés dans le même dossier afin de favoriser une coordination, par projet, conformément à la liste de planification des chantiers annexée à la présente demande de crédits.

De plus, cette méthode devrait limiter les risques qu'un service ne puisse financer, faute de moyens, sa participation à un projet, rendant ainsi caduque le principe même de la planification et de la coordination des chantiers communaux.

Les montants alloués sont à considérer comme des crédits-cadre, subdivisés en sous-crédits distincts, qui sont ouverts en fonction des divers travaux à entreprendre durant l'année. L'ouverture d'un sous-crédit à valoir sur le crédit de réfection et d'extension d'une année échue n'est pas autorisée. Les sous-crédits sont exploités comme des crédits d'investissement.

3. Exposé

3.1 Service des routes et de la mobilité

3.1.1 Divisions « Espaces publics », « Entretien », « Travaux » et « Ateliers et magasins de la Ville »

Conformément aux dispositions contenues dans la Loi cantonale sur les routes du 10 décembre 1991 (art. 3, 7, 20 et 56), la construction et l'entretien des routes communales et des routes cantonales en traversée de localité sont du ressort des communes territoriales. L'application des dispositions légales en la matière est dévolue, pour ce qui concerne la Ville de Lausanne, au service des routes et de la mobilité de la Direction des travaux.

Dans le Plan directeur communal¹, des principes d'aménagement visant à améliorer la qualité des espaces publics et la sécurité des usagers ont été développés. Le crédit-cadre permet de financer la réalisation d'un certain nombre d'aménagements prévus ci-dessous en lettre c). Les travaux découlant de ces obligations, de natures très diverses, peuvent néanmoins être résumés en trois groupes principaux, à savoir :

- a) les travaux d'entretien ordinaire de la voirie, qui comprennent la pose d'enduits superficiels, le renouvellement des revêtements bitumineux sur les chaussées et les trottoirs, ainsi que la remise en état d'éléments tels que bordures, caniveaux, entourages d'arbres, barrières, etc. Ces opérations saisonnières, facilement planifiables, sont financées chaque année par le budget de fonctionnement ;
- b) les travaux importants relatifs à des réalisations nouvelles et des reconstructions de la voirie ou d'ouvrages d'art, qui sont mis en œuvre sur la base d'études et de programmes particuliers et pour lesquels les investissements font l'objet de demandes de crédits par la voie de préavis spécifiques ;
- c) les travaux de rénovation et d'extension de la voirie que l'on peut qualifier de moyenne à faible importance. Il s'agit notamment :
 - des travaux de rénovation, d'adaptation et d'extension de la voirie en relation avec des dégradations et des réaménagements de l'espace public ou induits par des constructions privées, y compris les aménagements d'intérêt public sur des terrains cédés à la Ville lors de procédures d'autorisation de construire ;
 - des rénovations de la voirie entraînées par des modifications ou des développements des réseaux de conduites industrielles et de collecteurs ;
 - des rénovations d'ouvrages d'art ;
 - des rénovations d'édicules publics comprenant la remise en état de portes, fenêtres, carrelages et installations sanitaires par les artisans des ateliers et magasins de la Ville et les professionnels de la maçonnerie de l'unité « Travaux ».

Le financement de ces travaux par le budget de fonctionnement n'est pas approprié car il ne s'agit pas d'entretien proprement dit, mais plutôt de rénovations et d'aménagements localisés. De plus, les chantiers chevauchent souvent deux voire trois années civiles et les montants mis en jeu dépassent le cadre usuel du budget.

¹ BCC 1995, tome II, rapport-préavis n°79, pp. 222 et ss

3.1.2 Division « Mobilité » et « Ateliers et magasins de la Ville »

Nombre de chantiers et de nouveaux aménagements se font sans que les montants nécessaires au financement du marquage routier, de la signalisation et des boucles inductives de détection des véhicules ne soient inclus dans les préavis ad hoc. De ce fait, le service des routes et de la mobilité est dans l'obligation d'utiliser son propre budget d'entretien, ce qui, à terme, entraîne une dégradation des installations en place, faute d'un entretien périodique indispensable. De plus, il est nécessaire que le service puisse également assurer l'exécution rapide de modifications locales non planifiées du marquage et de la signalisation.

En outre, la centrale du trafic a été remplacée en 2007 en raison de sa vétusté et de la difficulté à trouver des pièces de rechange. Le nouveau modèle permet une analyse plus fine des paramètres de trafic tels que les comptages, les plans de feux, le contrôle de la qualité de la régulation du trafic, ainsi que le paramétrage des contrôleurs, le stockage des plans de feux, l'archivage des données de comptages, etc. Le coût total de cette rénovation, planifiée sur 5 ans, est devisé à dix millions de francs, soit deux millions par année, dès le crédit-cadre 2007. Pour 2010, il s'agira de poursuivre le remplacement des installations de télé-circulation, de la signalisation lumineuse et de la fibre optique qui a débuté en 2008.

3.2 Service d'assainissement

La Loi cantonale du 3 décembre 1957 sur la police des eaux dépendant du domaine public (art. 5) stipule que la surveillance et l'entretien des cours d'eau naturels incombent aux communes. La Loi cantonale du 17 septembre 1974 sur la protection des eaux contre la pollution (art. 20 et 27) impose aux communes l'obligation d'organiser la collecte et l'évacuation des eaux usées et de pourvoir à l'entretien et au fonctionnement régulier des collecteurs publics. Les travaux découlant de ces obligations peuvent, dans une certaine mesure, être planifiés et coordonnés sur un exercice annuel. Il n'est cependant pas possible de prévoir les situations nécessitant une intervention urgente. Ainsi, et afin d'éviter une multitude de préavis, une demande de crédit globale est présentée pour chaque nouvel exercice. Cette pratique a été introduite en 1984 pour financer les travaux :

- de réfection et de remplacement de collecteurs existants ;
- de mise en séparatif de réseaux unitaires existants ;
- d'extension du réseau des collecteurs publics ;
- de réfection du lit des cours d'eau naturels.

Les interventions d'urgence effectuées sur différents collecteurs de manière ponctuelle sont financées à la fois par le budget et par le crédit-cadre annuel, en fonction de la durée et du type de travaux à engager.

3.3 eauservice

Par rénovation et extensions du réseau de distribution d'eau, il faut entendre l'ensemble des travaux accomplis annuellement sur le réseau d'eau potable et qui peut se résumer comme suit :

- remplacement de conduites vétustes ou de calibre insuffisant ;
- modifications et prolongements de tracés ;
- pose de nouvelles conduites.

Les échanges périodiques des compteurs concernent le remplacement de postes de mesure (compteurs, clapets, filtres, brise-jet) installés chez les clients depuis plus de 13 ans.

Depuis 2003, eauservice collabore avec les installateurs sanitaires pour effectuer une partie des changements des postes de mesure. Au vu de cette expérience qui, à ce jour, donne entière satisfaction, eauservice souhaite poursuivre cette démarche en 2010 en sous-traitant partiellement ce travail aux entreprises privées pour atteindre l'objectif de révision de quelque 1'200 compteurs pour l'année 2010.

3.4 Services industriels

Par rénovation et extensions ordinaires, il faut entendre l'ensemble des travaux accomplis annuellement sur les réseaux de distribution et qui peut se résumer comme suit :

- remplacement d'installations vétustes ou de calibre insuffisant ;
- modifications et prolongements de tracés ;
- pose de nouvelles conduites et de câbles, construction de postes de transformation ;
- remplacement et pose de nouveaux compteurs ;
- développement et renouvellement des installations d'éclairage public.

4. Situation des crédits-cadre annuels ouverts au 31 août 2009

4.1 Service des routes et de la mobilité

Année	Crédit octroyé (y.c compléments) Fr.	Montants payés et engagés Fr.	Remarques
2007	¹ 5'700'000.00	5'491'166.14	Plus aucune dépense ne sera engagée. La conjoncture économique favorable a permis quelques économies sur les prix de rentrée des soumissions
2008	4'450'000.00	5'517'762.48	Tous les chantiers sont achevés. Les décomptes finaux sont en cours d'élaboration ; ils permettront d'équilibrer les comptes qui ne présenteront pas de dépassement à leur bouclage
2009	4'650'000.00	3'193'979.16	Plusieurs chantiers sont en cours et d'autres projets doivent encore être adjugés d'ici la fin de l'année 2009 (SET III – carrefours)

¹ y compris crédit complémentaire de fr. 1'100'000.00, préavis n° 2007/39 du 23.08.2007

4.2 Service d'assainissement

Année	Crédit octroyé (y.c compléments) Fr.	Montants payés et engagés Fr.	Remarques
2007	¹ 2'850'000.00	2'881'017.00	Tous les chantiers sont achevés et les décomptes finaux établis. Seule la participation financière de la Commune d'Epalinges reste à finaliser pour le chantier sur le chemin des Abeilles
2008	² 2'680'000.00	2'455'710.00	Tous les chantiers sont achevés, seuls les décomptes finaux de deux chantiers restent à établir (Villard-Cécil et giratoire du Mont-d'Or)
2009	2'500'000.00	2'030'880.00	Un chantier d'extension du séparatif doit encore être adjugé prochainement (Alpes-CFF, secteur Ouest)

¹ y compris crédit complémentaire de fr. 500'000.00, préavis n° 2007/39 du 23.08.2007

² y compris crédit complémentaire de fr. 330'000.00, préavis n° 2008/13 du 02.04.2008

4.3 eauservice

Année	Crédit octroyé (y.c compléments) Fr.	Montants payés et engagés Fr.	Remarques
2007	¹ 8'200'000.00	8'024'443.42	Un certain nombre de chantiers, initialement financés par le biais du crédit-cadre 2006, ont dû faire l'objet d'un financement complémentaire par le biais de celui de 2007. Il s'agit de : chemins du Cap et de Chissiez, réaménagement du carrefour Ours et partie inférieure de l'avenue de Béthusy, rue du Valentin (chantiers lausannois) et chemin de Jolimont (Prilly). D'autres chantiers n'ont pas été planifiés lors de l'élaboration de la demande de crédits ; il a toutefois été nécessaire de les réaliser (interventions urgentes suite à des ruptures de conduites, obligation de raccorder des nouveaux clients, extensions de réseaux, etc.). Il s'agit de : chemin du Beau-Rivage, rue du Vallon, accès à l'usine Tridel SA, chemin de Maillefer (chantiers lausannois), chemin du Bouzenet (Cheseaux) et route de la clochette (Le Mont-sur-Lausanne)
2008	² 6'020'000.00	5'320'214.99	Le nombre de compteurs remplacés en 2008 a été nettement inférieur aux prévisions en raison d'arrêts maladie de longue durée et de mouvements de personnel dans l'effectif chargé de cette tâche. En outre, un certain nombre de chantiers doivent être bouclés, pour lesquels les factures finales sont attendues. Un solde positif avoisinant les 400 kfr. est toutefois projeté
2009	8'280'000.00	3'988'501.79	Retard dans la facturation du matériel prélevé au MAGESI, dépenses qui n'apparaissent pas encore dans les comptes. Par ailleurs, plusieurs chantiers doivent encore être financés d'ici fin 2009, en coordination avec d'autres services communaux. Des chantiers seront encore entrepris sur d'autres communes

¹ y compris crédits complémentaires de fr. 1'800'000.00, préavis n° 2007/39 du 23.08.2007 et de fr. 1'100'000.00 préavis n° 2009/45 du 19.08.2009

² y compris crédit complémentaire de fr. 820'000.00, préavis n° 2008/13 du 02.04.2008

4.4 Service du gaz et du chauffage à distance

4.4.1 Distribution de gaz

Année	Crédit octroyé (y.c compléments) Fr.	Montants payés et engagés Fr.	Remarques
2007	¹ 9'450'000.00	² 8'702'225.42	Un certain nombre de chantiers doivent être bouclés. Les Factures finales attendues et crédit-cadre bouclé à fin 2009
2008	10'500'000.00	³ 10'851'259.69	Divers chantiers sont en cours et seront achevés d'ici fin 2009, voire 2010 (Lausanne, Gilly, Prilly, Pully et Romanel)
2009	9'000'000.00	3'988'273.87	Plusieurs chantiers doivent encore être financés d'ici la fin de l'année 2009 (Mont-sur-Rolle, Bursin, Bussigny, Pully, Paudex, Saint-Sulpice, Prilly, Chavannes, Lonay, Jouxens, Ecublens, Renens, Epalinges et Lausanne)

¹ y compris transfert de fr. 950'000.00 du chauffage à distance, selon communication à la Commission des finances du 17.07.2007

² ce montant comprend les intérêts intercalaires et la main d'œuvre non prévus lors de l'établissement du préavis et qui se montent à ce jour à fr. 139'979.95

³ ce montant comprend les intérêts intercalaires et la main d'œuvre non prévus lors de l'établissement du préavis et qui se montent à ce jour à fr. 1'043'646.70

4.4.2 Chauffage à distance

Année	Crédit octroyé (y.c compléments) Fr.	Montants payés et engagés Fr.	Remarques
2007	¹ 5'050'000.00	² 3'378'718.29	Chantier en cours dans la galerie de la rue Centrale
2008	7'000'000.00	³ 5'108'729.55	Divers chantiers seront terminés dans le courant 2009, 2010, voire 2011 (Ouchy-Rasude, Rosemont, Beau-Séjour et Chablais)
2009	7'190'000.00	3'209'044.67	Plusieurs chantiers doivent encore être financés d'ici la fin de l'année 2009 (Devin, Aloys-Fauquez, Béthusy, Centrale, Bellerive, Montolieu, Beaumont, Grand-Pré, Pavement et le Biopôle)

¹ déduction faite de fr. 950'000.00 transférés au gaz, selon communication à la Commission des finances du 17.07.2007

² ce montant comprend les intérêts intercalaires et la main d'œuvre non prévus lors de l'établissement du préavis et qui se montent à ce jour à fr. 88'593.05

³ ce montant comprend les intérêts intercalaires et la main d'œuvre non prévus lors de l'établissement du préavis et qui se montent à ce jour à fr. 374'926.20

4.5 Service de l'électricité

Année	Crédit octroyé (y.c compléments) Fr.	Montants payés et engagés Fr.	Remarques
2007	1'900'000.00	1'351'717.00	L'économie réside essentiellement dans les frais de personnel internes surévalués lors de l'établissement du préavis
2008	¹ 3'200'000.00	² 3'277'978.95	Certains chantiers ne sont pas encore achevés
2009	5'330'000.00	1'272'418.40	Des nouveaux postes de transformation sont au stade de l'étude finale. Les affectations financières et le début des travaux seront effectués d'ici la fin de l'année. Plusieurs projets de l'éclairage public doivent encore être entrepris d'ici la fin de l'année

¹ y compris crédit complémentaire de fr. 600'000.00, préavis n° 2009/47 du 19.08.2009

² ce montant comprend les intérêts intercalaires et la main d'œuvre non prévus lors de l'établissement du préavis et qui se montent à ce jour à fr. 92'162.70

4.6 Service du multimédia

Année	Crédit octroyé (y.c compléments) Fr.	Montants payés et engagés Fr.	Remarques
2007	¹ 1'975'000.00	1'933'825.94	Factures finales attendues. Le crédit-cadre sera probablement bouclé à fin 2009
2008	² 2'600'000.00	2'358'627.90	Des chantiers sont en voie d'achèvement ; factures finales attendues
2009	2'600'000.00	1'959'186.79	Plusieurs chantiers de raccordement au télé-réseau sont en cours de réalisation

¹ y compris crédit complémentaire de fr. 75'000.00 accordé par la Commission des finances le 23 juin 2008

² y compris crédit complémentaire de fr. 600'000.00, préavis n° 2008/47 du 22.10.2008

5. Interventions prévues en 2010

5.1 Service des routes et de la mobilité

L'ouverture des chantiers du service des routes et de la mobilité est tributaire, entre autres, des travaux de canalisations entrepris par les services communaux, de la planification des chantiers de constructions privées, des décisions préavisées par le Comité des espaces publics à l'intention de la Municipalité quant à l'aménagement de la voirie, de la nécessité et de l'urgence de remettre en état, de renforcer ou de remplacer certains tronçons de routes et ouvrages.

Rénovation et réaménagement des espaces publics fr. 900'000.00

- Réfections localisées, trottoirs, places, îlots de sécurité, bastions, zones 30, arrêts tl, y compris les aménagements sur des terrains cédés à la Ville lors de procédures d'autorisation de construire

Travaux de marquage routier, de signalisation et de régulation fr. 190'000.00

- Remise en état du marquage routier, de la signalisation, des boucles inductives de détection des véhicules et de la régulation lumineuse après les travaux des différents services communaux intervenant sur la voirie ou suite à la réalisation de nouveaux projets

Travaux liés aux remplacements et extensions ordinaires des réseaux de conduites souterraines fr. 2'780'000.00

- Les lieux d'intervention sont dépendants des travaux financés par les crédits d'extension des Services industriels, du service d'assainissement et de eauservice, selon liste ci-jointe

Rénovation d'ouvrages fr. 350'000.00

- Murs, ponts, ouvrages portuaires et divers

Rénovation d'édicules publics fr. 180'000.00

- Fournitures pour les unités artisanales des ateliers et magasins de la Ville

Fournitures pour l'unité "Travaux" fr. 80'000.00

Système d'exploitation des transports – 4^{ème} étape

- Remplacement des installations de télé-circulation, de la signalisation lumineuse et de la fibre optique

fr. 1'500'000.00

Total fr. 5'980'000.00

=====

5.2 Service d'assainissement

Les campagnes de contrôles du réseau d'évacuation effectuées, soit dans le cadre de l'établissement du Plan général d'évacuation des eaux, soit en relation avec la coordination des chantiers, ont mis en évidence un état d'altération des canalisations de plus en plus important. Dès lors, de par la planification et la coordination entre les services communaux, et au vu des besoins de réfection et de mise en conformité des réseaux publics, il est nécessaire d'envisager les interventions listées dans le tableau annexé au présent préavis s'agissant de la réfection, du renouvellement et de la mise en séparatif du réseau.

Il convient de souligner les besoins en matière de réfection de collecteurs afin de limiter les risques de pollution du milieu naturel. Ainsi, les principales faiblesses détectées sur les réseaux de collecteurs inspectés sont prévues d'être traitées en priorité et la réhabilitation des tronçons les plus endommagés aura un impact immédiat et positif sur le bilan pollutif du système.

Renouvellement et mise en séparatif du réseau

- Remplacement de conduites vétustes et extensions ordinaires du réseau des collecteurs publics, prolongements de tracés existants, travaux urgents **fr. 2'600'000.00**

=====

Il convient encore de relever que, même si la réalisation de ces objets est planifiée, souvent de longue date, elle dépend de facteurs extérieurs non maîtrisables comme par exemple l'urgence d'autres projets survenant en cours d'année ou la réalisation d'aménagements importants. Les travaux faisant l'objet du présent préavis sont le reflet du programme à court terme et ne sont pas exhaustifs.

5.3 eauservice

L'ouverture des chantiers d'extension dépend notamment des décisions prises par les Services industriels, la Direction des travaux, les communes alimentées en énergie par la Ville de Lausanne, l'Etat de Vaud et Swisscom. Les facteurs qui influenceront sur les décisions en 2010 sont les suivants :

- les différents programmes des administrations et des entreprises privées relatifs aux travaux de fouille à exécuter ;
- la disponibilité du personnel du service ;
- les modifications de tracés ;
- les demandes imprévisibles de raccordements de lotissement ou bâtiments ;
- les ruptures ayant occasionné d'importants dégâts à la chaussée.

Réseau de distribution

- Remplacement de canalisations à Lausanne : fr. 4'175'000.00
- Remplacement de canalisations hors Lausanne : fr. 3'345'000.00 fr. 7'520'000.00

Echange de compteurs

- Fourniture du poste de mesure : fr. 800'000.00
- Sous-traitance : fr. 200'000.00 fr. 1'000'000.00

Total **fr. 8'520'000.00**

=====

Des recettes d'investissement (participation de tiers) seront facturées en 2010 pour un montant estimé à 750'000 francs.

5.4 Service du gaz et du chauffage à distance

L'ouverture des chantiers d'extension dépend notamment des décisions prises par les Services industriels, conformément aux planifications du Plan directeur, des demandes d'approvisionnement provenant des communes alimentées en énergie par la Ville de Lausanne, ainsi que du lancement de travaux annoncés par d'autres services de la Ville et des communes périphériques. Les facteurs qui influenceront sur les décisions en 2010 sont les suivants :

- les différents programmes des administrations et des entreprises privées relatifs aux travaux de fouilles à exécuter ;
- l'avancement des études ;
- la disponibilité du personnel ;
- les modifications de tracés ;
- les demandes imprévisibles de raccordements de lotissements ou de bâtiments ;
- la réfection des chaussées.

*Réseau de distribution du gaz***Remplacement de conduites**

- A Lausanne :	fr. 1'850'000.00	
- Hors Lausanne :	<u>fr. 2'330'000.00</u>	fr. 4'180'000.00

Remplacement de conduites en fonte

- Hors Lausanne		fr. 1'840'000.00
-----------------	--	------------------

Pose de nouvelles conduites

- A Lausanne :	fr. 210'000.00	
- Hors Lausanne :	<u>fr. 1'000'000.00</u>	fr. 1'210'000.00

Compteurs

- Remplacement et pose de nouveaux compteurs :		fr. 421'000.00
--	--	----------------

*Réseau de transport du gaz***Remplacement de conduites**

- A Lausanne :	fr. 250'000.00	
- Hors Lausanne :	<u>fr. 2'399'000.00</u>	fr. 2'649'000.00

*Réseau de distribution du chauffage à distance***Pose de nouvelles conduites**

- A Lausanne :		fr. 7'996'000.00
----------------	--	------------------

Compteurs

- Remplacement et pose de nouveaux compteurs :		<u>fr. 534'000.00</u>
--	--	-----------------------

Total

fr. 18'830'000.00
=====

Le total ci-dessus comprend des intérêts intercalaires de 335'000 francs, ainsi que de la main d'œuvre interne pour 3'620'000 francs. Des recettes d'investissement (participation de tiers) seront facturées en 2010 pour un montant estimé à 80'000 francs.

5.5 Service de l'électricité

L'ouverture des chantiers d'extension dépend notamment des décisions prises par les Services industriels conformément aux planifications du Plan directeur, des demandes d'approvisionnement des clients, ainsi que du lancement de travaux annoncés par d'autres services de la Ville et des communes périphériques. Les facteurs qui influenceront sur les décisions en 2009 sont les suivants :

- les demandes de raccordement de lotissements et de bâtiments ;
- les besoins d'extension et de renforcement des réseaux de basse et moyenne tension ;
- l'avancement des études et des mises à l'enquête.

*Réseau de distribution de l'électricité***Construction de nouveaux postes de transformation**

- Sur les communes desservies : fr. 1'779'000.00

Extension du réseau moyenne et basse tension

- Nouveaux branchements clients : fr. 280'000.00
 - Autres extensions moyenne et basse tension : fr. 716'000.00 fr. 996'000.00

Compteurs

- Remplacement et pose de nouveaux compteurs : fr. 450'000.00

Eclairage public

- Extension, remplacement et mise en conformité du réseau fr. 1'125'000.00

Total fr. 4'350'000.00

=====

Le total ci-dessus comprend des intérêts intercalaires de 75'000 francs, ainsi que de la main d'œuvre interne pour 775'000 francs. Des recettes d'investissement (participation de tiers et finances d'équipement) seront facturées en 2010 pour un montant estimé à 935'000 francs.

5.6 Service du multimédia

L'ouverture des chantiers d'extension dépend notamment des décisions prises par les Services industriels, conformément aux planifications du Plan directeur, des demandes d'approvisionnement des clients, ainsi que du lancement de travaux annoncés par d'autres services communaux. Les facteurs qui influenceront sur les décisions en 2010 sont les suivants :

- les différents programmes des administrations et des entreprises privées relatifs aux travaux de fouilles à exécuter ;
- l'avancement des études ;
- la disponibilité du personnel ;
- les modifications de tracés ;
- les demandes imprévisibles de raccordement de lotissements ou de bâtiments ;
- la réfection des chaussées.

*Réseau du multimédia***Extension du télé-réseau**

- Développement et raccordement : fr. 1'670'000.00

Extension du réseau télécom

- Développement de la fibre optique : fr. 900'000.00

Total fr. 2'570'000.00

=====

Des recettes d'investissement (participation de tiers) seront facturées en 2010 pour un montant estimé à 550'000 francs.

6. Plan des investissements

Les crédits demandés dans le présent préavis figurent au Plan des investissements pour les années 2009 à 2012 pour un montant de 41'400'000 francs pour l'ensemble des services (routes et mobilité, assainissement, **eauservice**, électricité, multimédia, gaz et chauffage à distance) sous le chapitre 8 – « Objets multidirection ». La différence entre le montant annoncé et celui sollicité résulte de l'intégration d'un montant de 3'000'000 de francs, répartis entre **eauservice** et le Service du gaz et du chauffage à distance,

pour le remplacement de vieilles canalisations en fonte. Souhaitant rester dans la logique d'une coordination financière des chantiers planifiés sur le territoire communal, la Municipalité a opté pour une dotation annuelle par le biais du crédit-cadre en renonçant à présenter un préavis spécifique sur le sujet.

7. Conséquences sur le budget

Les charges financières annuelles calculées sur l'investissement total, selon la méthode de l'annuité constante peuvent être estimées comme il suit :

- Service des routes et de la mobilité (à 3,5 % pendant 5 ans)	1'324'500
- Service d'assainissement (à 3,5 % pendant 20 ans)	183'000
- eauservice (à 3,5 % pendant 20 ans)	599'500
- Direction des services industriels (à 4 % sur des durées différenciées en fonction du type d'immobilisation (conduites, installations techniques, compteurs, etc.))	<u>2'445'000</u>
- Total	4'552'000 =====

Par ailleurs, les frais de personnel interne et les intérêts intercalaires comptabilisés sur la part du crédit-cadre des Services industriels, soit un montant annoncé de 4'805'000 francs, seront portés en recettes dans les budgets de fonctionnement des services concernés, conformément à la répartition annoncée en page 2 du tableau remis en annexe.

8. Conclusions

Vu ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

Le Conseil communal de Lausanne,

vu le préavis n° 2009/55 de la Municipalité, du 21 octobre 2009 ;
ouï le rapport de la Commission permanente des finances qui a examiné cette affaire ;
considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide :

1. d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine administratif de 42'850'000 francs réparti comme il suit :
 - a) 5'980'000 francs pour couvrir, en 2010, les frais relatifs à la rénovation et à l'extension de la voirie, au marquage routier, aux installations de régulation du trafic et à la réfection d'ouvrages ;
 - b) 2'600'000 francs pour couvrir, en 2010, les frais relatifs à la rénovation et à l'extension du réseau des collecteurs publics ;
 - c) 8'520'000 francs pour couvrir, en 2010 les frais relatifs à la rénovation et à l'extension du réseau d'eau et aux échanges périodiques des compteurs d'eau ;
 - d) 25'750'000 francs pour couvrir, en 2010, les frais relatifs aux rénovations et extensions des différents réseaux des Services industriels, sommes à porter au débit des comptes suivants :

- réseau du Service du gaz et du chauffage à distance	fr. 18'830'000
- réseau du Service de l'électricité	fr. 4'350'000
- réseau du Service du multimédia	fr. 2'570'000
2. d'autoriser la Municipalité à calculer et à comptabiliser les charges d'amortissements sur la rubrique 331 de chaque service ;

3. d'autoriser la Municipalité à calculer et à comptabiliser, en fonction des dépenses réelles, les intérêts y relatifs sur la rubrique 390 des services de la Direction des travaux et sur la rubrique 322 pour ceux de la Direction des services industriels ;
4. de porter en amortissement des crédits susmentionnés les recettes et les subventions qui pourraient être accordées.

Au nom de la Municipalité :

Le syndic :
Daniel Brélaz

Le secrétaire :
Philippe Meystre